

Identification		Numéro de dossier : 1091075001
Unité administrative responsable	Mise en valeur du territoire et du patrimoine , Bureau du patrimoine / de la toponymie et de l'expertise , Division Politique / mise en valeur sectorielle et toponymie	
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal	
Sommet	-	
Contrat de ville	-	
Projet	-	
Objet	Adopter un projet de règlement intitulé « Règlement sur la citation à titre de monument historique de la station-service située au 201, rue Berlioz (L'Île-des-Sœurs, arrondissement de Verdun)» - Mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance publique sur ce projet.	

## Contenu

### Contexte

Une demande de citation de la station-service située au 201, rue Berlioz (L'Île-des-Sœurs, arrondissement de Verdun), conçue par Mies van der Rohe, a été déposée par l'arrondissement de Verdun et a été analysée par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTÉ). Suite à cette analyse de l'intérêt patrimonial, le BPTÉ recommande la citation de la station-service en vertu du volet municipal de la Loi sur les biens culturels, l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal joint au présent sommaire appuyant cette recommandation.

### Décision(s) antérieure(s)

Aucune

### Description

Conçue par l'architecte de renommée internationale Ludwig Mies van der Rohe et construite entre 1967 et 1968 dans le cadre des premières phases de développement de l'île des Soeurs, cette station-service est un bâtiment de type pavillonnaire implanté en contrebas du boulevard de l'Île-des-Sœurs et de la rue Berlioz. Celui-ci est composé d'une grande marquise rectangulaire soutenue par une structure d'acier abritant trois édicules accueillant chacun une fonction distincte. L'atelier mécanique, situé à une des extrémités du bâtiment, est composé de deux blocs en brique chamois reliés par un mur vitré du côté des pompes et de portes de garage vitrées du côté du stationnement arrière. Implanté à l'autre extrémité de la station-service, l'édicule d'accueil, réaménagé en lave-auto en 1996, est constitué de parois de verre. Le troisième édicule, celui de la caisse, est composé d'une boîte vitrée à structure d'acier implantée au centre du bâtiment, sur la plateforme où l'on retrouvait les pompes à essence. Exploitée par la compagnie pétrolière Esso pendant 40 ans, cette station-service est fermée et vacante depuis décembre 2008.

### Justification

La station-service située au 201 rue Berlioz présente un intérêt patrimonial exceptionnel dont les valeurs peuvent se résumer comme suit:  
(Le document intégral d'analyse de la valeur patrimoniale se trouve en pièce jointe au présent sommaire.)

#### **La valeur artistique de la station-service :**

- cette station-service est conçue par Ludwig Mies van der Rohe, un des architectes majeurs du XXe siècle au niveau international, et illustre de façon éloquente un des concepts caractéristiques de l'architecture *miesienne*, soit le pavillon. De plus, il constitue un cas exceptionnel et unique dans l'œuvre de Mies puisqu'il s'agirait de la seule station-service conçue par celui-ci;
- ce bâtiment constitue une œuvre architecturale exceptionnelle caractérisée notamment par sa simplicité, sa sobriété, la grande qualité de son exécution, de ses matériaux et de l'aménagement de son site. De plus, la qualité des détails architecturaux cette station-service témoigne du raffinement et du soin que l'architecte a apporté au projet, au même titre qu'un édifice plus prestigieux;
- par sa grande qualité architecturale, ce bâtiment se démarque de façon remarquable par rapport aux autres stations-service érigées de Montréal et ailleurs au pays, celles-ci étant généralement construites selon un modèle standardisé.

#### **La valeur paysagère urbaine de la station-service :**

- par l'aménagement paysager de qualité de son site, son architecture sobre, épurée et de qualité, et son implantation en contrebas par rapport au niveau de la rue, ce bâtiment s'intègre harmonieusement au cadre bâti environnant tout en constituant un point de repère dans le quartier;
- par sa fonction, sa situation stratégique en bordure de l'artère principale structurant le projet et son architecture témoignant de la volonté des promoteurs de construire une « cité de rêve », la station-service est un élément important intégré au projet de développement initial.

#### **La valeur historique de la station-service :**

- associé à l'histoire du développement de l'île des Sœurs, ce bâtiment illustre l'importance de la place faite à l'automobile dans le plan de développement de l'île;
- érigé dans le cadre des premières phases du projet de développement, ce bâtiment, qui devait à l'origine servir de modèle pour la réalisation d'autres stations, est la première station-service construite sur l'île pour l'Imperial Oil Limited;
- la station-service est associée à un des plus importants architectes du XXe siècle, Ludwig Mies van der Rohe, qui a influencé de façon majeure la production architecturale de son époque jusqu'à aujourd'hui;
- la réalisation de cette station-service s'inscrit dans un contexte d'ouverture de Montréal sur le monde et d'affirmation de la ville en tant que métropole moderne, cette période étant marquée notamment par la construction de bâtiments conçus par des architectes de renommée internationale.

#### **La valeur symbolique de la station-service :**

- la station-service possède un grand pouvoir d'évocation des principes caractérisant l'architecture de Mies van der Rohe;
- celle-ci constitue un des bâtiments remarquables de l'architecture moderne à Montréal.

#### **Le processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu développé par le BPTÉ précise les critères sur lesquels doit s'appuyer une demande de citation d'un immeuble, notamment son rayonnement. Ainsi :**

- La station-service présente un rayonnement international (plus particulièrement pour les initiés à l'architecture moderne) au niveau de sa valeur artistique, pan-montréalais au niveau de sa valeur paysagère urbaine et de sa valeur historique et pan-montréalais (plus particulièrement pour les initiés à l'architecture moderne) au niveau de sa valeur symbolique;
- La station-service possède dans son ensemble une bonne authenticité et ses principaux éléments caractéristiques incarnent bien les valeurs patrimoniales identifiées;
- La citation de ce bâtiment est en accord avec le Plan d'urbanisme et la Politique du patrimoine;
- La citation de la station-service a pour objectif de reconnaître, conserver et mettre en valeur les caractères propres du monument et permettrait d'illustrer la diversité territoriale et historique de Montréal et contribuerait à enrichir le corpus sous-représentés des bâtiments issus de la période

moderne.

Le projet de règlement joint au présent sommaire identifie l'objet, les motifs et les effets de la citation, ainsi que les conditions de conservation et de mise en valeur.

#### Aspect(s) financier(s)

La citation de la station-service à titre de monument historique la rend éligible à des subventions à la restauration dans le cadre du *Règlement sur les subventions à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale et aux fouilles archéologiques* de la Ville de Montréal (règlement 04-026).

#### Impact(s) majeur(s)

- La citation d'un bâtiment à titre de monument historique par le biais de la Loi sur les biens culturels est le plus haut niveau de reconnaissance dont dispose une municipalité pour assurer la conservation d'un immeuble qui présente un intérêt public et historique par son utilisation ou son architecture. Ce geste symbolique important est un moyen efficace pour informer et sensibiliser les citoyens en regard de leur patrimoine;
- la citation à titre de monument historique de la station-service située au 201 rue Berlioz permettra de reconnaître officiellement sa valeur patrimoniale.

#### Opération(s) de communication

#### Calendrier et étape(s) subséquente(s)

23 février 2009 - Conseil municipal - avis de motion et projet de règlement / mandat au Conseil du patrimoine de Montréal pour une séance d'information publique  
Mars 2009 - Conseil du patrimoine de Montréal - séance d'information publique  
Avril 2009 - Conseil du patrimoine de Montréal - rapport et avis  
Mai 2009 - Conseil municipal - adoption du règlement

#### Conformité aux politiques , aux règlements et aux encadrements administratifs

La procédure établie est conforme aux dispositions de la Loi sur les biens culturels.

#### Validation

##### Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :  
Affaires corporatives , Direction du contentieux (Linda DAOUST)

Avis favorable avec commentaires :  
Verdun , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Benoît MALETTE)

##### Autre intervenant et Sens de l'intervention

##### Responsable du dossier

Jennifer OUELLET  
Conseillère en aménagement  
Tél. : 514 872-7050  
Télécop. : 514-872-1007

##### Endossé par:

Christian CHAMPAGNE  
Chef de division pour

Céline TOPP  
Directrice

Gilles DUFORT  
Chef de division  
Tél. : 514 872-4192

Télécop. : 514 872-1007

Date d'endossement : 2009-01-27 14:46:08

Numéro de dossier : 1091075001